

Certificats d'Economies d'Energie

Attestation de conformité aux exigences de l'opération n° RES-EC-104 Rénovation d'éclairage extérieur

Références : SPRO 20 – SPRO 40 – SPRO 60

Codes : 220 920 – 220 940 – 220 960

Nous attestons par la présente que le produit ci-dessus est éligible à la fiche d'opération standardisée RES-EC-104 et respecte les exigences suivantes :

- ensemble optique fermé d'un degré de protection (IP) de 65 minimum ;
- cas n°1 : efficacité lumineuse ≥ 90 lumens par Watt et ULOR ≤ 1 % (ou, pour les luminaires à LED, ULR $\leq 3\%$) ;
- cas n°2 : efficacité lumineuse ≥ 70 lumens par Watt et ULOR ≤ 10 % (ou, pour les luminaires à LED, ULR ≤ 15 %).

La fiche technique du produit est disponible sur notre site internet dans la rubrique « produits ».

Pour faire valoir ce que de droit.

Fait à Saint-Gaudens, le 13 décembre 2021

David COTTEREAU

Dirigeant

